





VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : CONSTRUIRE UN PROTOCOLE INTERNE DE SIGNALEMENT ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES



ORGANISATEUR(S) : LE COLLECTIF DES FESTIVALS

THÈME : FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation  Payant*  10h sur 1 jour et demi  Présentielle

* Formation payante : 500 € | Prise en charge possible par les OPCO | Gratuit pour les bénévoles des structures bretonnes.

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout membre d'une association

- Avoir été mandaté-e par sa structure pour mettre en place un protocole interne.
- Avoir suivi le module de formation VSS au travail : maîtriser le cadre légal, prévenir et réagir en tant que responsable légal-e ou la formation VSS au travail : maîtriser le cadre légal, connaître ses droits et les recours possibles ou toute autre formation/sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles au travail

DESRIPTIF DE LA FORMATION

Cette formation-action vise à travailler sur une trame de protocole adapté à sa structure, puis, quelques mois après sa rédaction et son expérimentation, d'échanger sur sa mise en place. Ce module prend pour point de départ les expériences des stagiaires, et s'adapte donc à la diversité des structures et de leur composition, afin de proposer des apports théoriques et pratiques pour orienter la construction du protocole et sa mise en application.

Compétences visées

- Identifier les mécanismes des VSS et leurs conséquences.
Faciliter les signalements et la dénonciation des VSS par les victimes.
- Construire un protocole de signalement et de traitement des plaintes adapté à sa structure
- Orienter les victimes de VSS.

Programme

- Mise en perspective, en lien avec la rédaction d'un protocole, de la réalité sociologique et statistique des VSS, et des mécanismes psychosociaux concernant les victimes, les agresseurs et le collectif de travail.
- Rappel du cadre légal : définitions et éléments de preuve en matière de VSS.
- Les mesures adaptées en cas de révélations de violences.
- Présentation des étapes essentielles d'un protocole.
- Réflexion et construction par les stagiaires d'une trame de protocole adapté à leur structure.
- Apports sur les bases du recueil de la parole des victimes.
- Le acteur-ices-clés internes à la structure et les interlocuteur-ices externes.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : CONSTRUIRE UN PROTOCOLE INTERNE DE SIGNALEMENT ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES



DATE(S) DE LA FORMATION

28 février 2022

28 février et 23 mai 2023 à Brest

LIEU DE LA FORMATION

-
29200 Brest

POUR S'INSCRIRE



02 99 31 70 87



contact@lecollectifdesfestivals.org

STRUCTURE FORMATRICE



Le Collectif des festivals



[Voir la présentation de cette structure](#)